

# Rapport d'activité 2021



COVATI  
COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DES VALLEES DE LA TILLE ET DE L'IGNON



Tous les ans, le rapport d'activité rend compte de l'important travail réalisé par les élus et les services de la Covati, au bénéfice de notre territoire et de ses habitants.

L'année 2021 aura été, de nouveau, marquée par la pandémie et par une nécessité constante d'adaptabilité, avec pour mot d'ordre de continuer à assurer un service de qualité, malgré les nombreuses contraintes. La présentation synthétique des moyens mis en œuvre à cet effet atteste de la réactivité et de l'engagement de nos agents, au quotidien, au plus près des citoyens. Comme toutes les collectivités, la Covati a subi les effets de la crise sur ses finances. Le coût net de celle-ci s'élève à environ 200 000 € pour 2021. Cependant, la stabilité financière structurelle de notre intercommunalité nous a permis de réaliser, cette année encore, notre programme d'investissement à 100 % (travaux d'aménagement du château Charbonnel, mise aux normes de sécurité de l'aérodrome, installation de la climatisation au centre de loisirs...).

Deux nouveaux équipements ont été livrés :

- la salle communautaire, à Marcilly-sur-Tille, vient enrichir notre territoire d'une grande salle d'une superficie d'environ 190 m<sup>2</sup>,
- la micro-crèche de Moloy agrmente de 12 places supplémentaires l'offre d'accueil des jeunes enfants sur notre secteur.

Les travaux pour la construction de la centrale photovoltaïque de Til-Châtel ont débuté en novembre. La mise en service de celle-ci, courant 2022, représentera une ressource ap-

préciable afin de lutter contre les effets de la crise énergétique. Elle produira l'équivalent de la consommation annuelle de 5 800 ménages et permettra à notre intercommunalité de bénéficier de 50 000 € de redevance annuelle, à laquelle s'ajoutera l'Imposition forfaitaire des entreprises de réseaux.

La Covati poursuit un programme d'investissement dynamique et, pas à pas, prend de l'ampleur dans le paysage administratif Côte-d'Orien. D'ambitieux projets ont été lancés pour 2022-2023, parmi lesquels la construction de la micro-crèche de Til-Châtel, l'achat et la rénovation d'un local de 250 m<sup>2</sup>, afin d'y installer le nouveau service de gestion comptable, le lancement des travaux d'un terrain synthétique et la mise en place d'un Pôle d'échange multimodal et d'un tiers-lieu à la gare de Marcilly-sur-Tille.

Parallèlement à ces projets, notre communauté de communes continue de développer ses activités traditionnelles auprès de la population : nouveaux parcours de randonnée, nouveaux ateliers à l'école de musique, guichet unique au RPE, visites à domicile des personnes âgées isolées ou encore soutien aux entreprises en sont quelques exemples, à découvrir plus en détails dans les pages qui suivent.

Préserver et améliorer la qualité de vie au sein de notre intercommunalité, telle est ma préoccupation constante et la ligne de conduite qui guide notre action au quotidien.

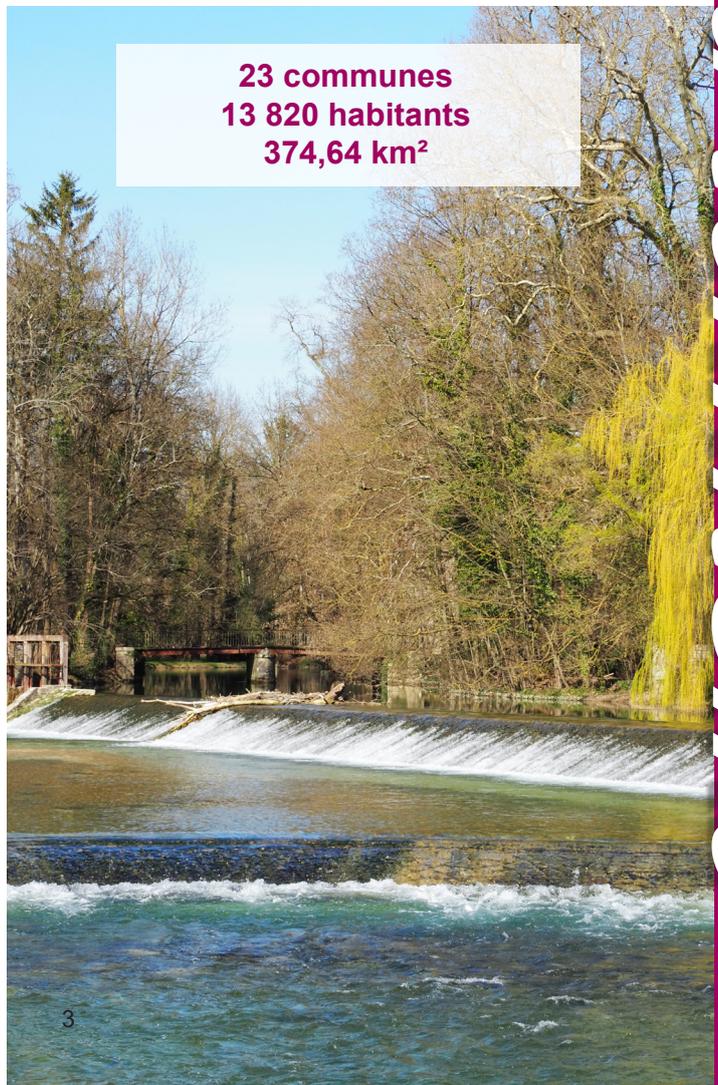
**Luc Baudry, Président**



Source : Observatoire des territoires ANCT  
2021 - IGN Data by OpenStreetMap

## Sommaire

Présentation du territoire	p.3
Finances	p.6
Équipements	p.8
Travaux - voirie	p.9
Actions sociales	p.10
Développement économique	p.13
Tourisme	p.16
École de musique	p.18
Enfance-jeunesse	p.20
SPANC - Urbanisme	p.24
Communication	p.25
Ressources humaines	p.26



### Président, Vice-Présidents et Conseiller délégué

Luc BAUDRY, Président, *Courtivron*

Christophe MONOT, Vice-Président en charge des finances, du transfert de compétences et de la mutualisation, *Marsannay-le-Bois*

Thierry DARPIN, Vice-Président en charge du tourisme et de l'école de musique, *Is-sur-Tille*

Jean-Denis STAIGER, Vice-Président en charge des travaux, des infrastructures, du matériel communautaire et de l'aérodrome, *Épagny*

Cécile STAIGER, Vice-Présidente en charge de la petite enfance, de l'enfance-jeunesse, de la restauration scolaire et de l'éducation, *Is-sur-Tille*

Alain GRADELET, Vice-Président en charge du développement économique, de l'emploi et de l'aménagement du territoire, *Til-Châtel*

Florian PAQUET, Vice-Président en charge de la transition énergétique, du SPANC, de l'eau et assainissement, de la GEMAPI et des déchets, *Moloy*

Daniel LAVÈVRE, Vice-Président en charge de la mobilité, du transport et du télétravail, *Marcilly-sur-Tille*

Gilles BIANCONE, Vice-Président en charge du sport et de la vie associative, *Chaignay*

Francis PERDERISET, Vice-Président en charge des affaires sociales, des solidarités et des personnes âgées, *Saulx-le-Duc*

Vincent SAUVAGEOT, Conseiller délégué à la communication, *Is-sur-Tille*

### Conseillers communautaires

Christian Bailleul, *Marey-sur-Tille* • Jean-Marc Bard, *Vernot* • Michel Boirin, *Échevannes* • Jean-François Brigand, *Is-sur-Tille* • Fabien Buntz, *Tarsul* • Sébastien Chignardet, *Spoxy* • Christelle Da Silva, *Marcilly-sur-Tille* • Jérémie Déhée, *Is-sur-Tille* • Francis Fischer, *Til-Châtel* • Denis Orry, *Is-sur-Tille* • Martine Kaiser, *Is-sur-Tille* • Christophe Lambolez, *Marcilly-sur-Tille* • Renaud Lehmann, *Lux* • Alain Lhomme, *Is-sur-Tille* • André Liotard, *Diénay* • Anne Maloubier, *Til-Châtel* • Jean-Pierre Michelet, *Villecomte* • Thierry Mortier, *Is-sur-Tille* • Sabine Nageon, *Is-sur-Tille* • Edmond Pereira, *Marcilly-sur-Tille* • Chantal Perrier, *Is-sur-Tille* • Pascale Poinson, *Gemeaux* • Jean-Luc Pomi, *Pichanges* • Sylvain Reberol, *Avelanges* • Steve Renaud, *Gemeaux* • Éric Royer, *Poiseul-lès-Saulx* • Valérie Scavardo, *Is-sur-Tille* • Edith Smet, *Is-sur-Tille* • Christine Soldati, *Is-sur-Tille* • Raynald Stoerckel, *Marsannay-le-Bois* • Coralie Taranchon, *Marcilly-sur-Tille* • Xavier Uhl, *Villey-sur-Tille* • Élisabeth Vienot, *Crécey-sur-Tille*.



Vice-Président :  
Gilles Biancone

## Sport dans les écoles

Depuis septembre 2018, la Covati propose, en accord avec l'éducation nationale, de faire profiter aux écoles élémentaires de son territoire, des services d'un éducateur territorial des activités physiques et sportives et d'un animateur breveté spécialisé dans l'animation sportive pour tout public.

### Chiffres clés année 2021

- 10 écoles
- 14 sites
- 43 classes
- environ 918 élèves



## Piscine intercommunale

La piscine a été ouverte du 22 mai au 26 septembre. Cette saison a connu une baisse exceptionnellement importante de la fréquentation du public. Une météo très maussade, la mise en place du pass sanitaire, la Covid toujours présente et une augmentation des piscines privées expliquent cette baisse.

En effet, la fréquentation totale (tous publics confondus) s'élève à **11 059 personnes** contre 15 000 en période normale. La baisse est plus significative sur le nombre d'entrées grands publics s'élevant à **5 467 personnes** contre 10 000 en période normale.

## Bike and Run de la truffière

Depuis l'inauguration de son premier parcours VTT, la Covati a souhaité se lancer dans l'organisation d'un événement d'envergure qui soit à la fois innovant et accessible à tous les niveaux.

Ainsi, le dimanche 17 octobre 2021, s'est déroulée, à Is-sur-Tille, la première édition du *Bike & Run de la Truffière*, en partenariat avec la ligue de Bourgogne Franche-Comté de Triathlon.

- 290 participants**
- 50 bénévoles**
- 83 équipes course XS**
- 20 équipes en Jeune 1**
- 42 équipes en Jeune 2**



## Parcours d'orientation

Durant le troisième confinement qui a débuté le 5 avril 2021, la Covati a mis en place un parcours d'orientation pour permettre, entre autres, aux familles de pouvoir faire une activité en respectant les nouvelles directives gouvernementales.

Bastien Degret, éducateur sportif, s'est appuyé sur les sentiers de randonnée de l'Office du tourisme pour poser les balises et ainsi proposer les différents parcours.



### 10 parcours en 2021 :

Marsannay-le-Bois, Crécey-sur-Tille, Chaignay, Épagny, Pichanges, Spoy, Gemeaux, Saulx-le-Duc, Poiseul-les-Saulx et Villecomte



**Vice-Président :**  
Christophe Monot



Pour rappel, la Covati dispose de 4 budgets :

- 1 budget principal
- 3 budgets annexes qui retracent des activités spécifiques : le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), le Parc d'activité de Til-Châtel, l'Office de tourisme.

## 1. Budget principal

Investissement	
Dépenses	1 469 495 €
Recettes	1 662 526 €
Fonctionnement	
Dépenses	7 403 192 €
Recettes	8 114 702 €
<b>Total dépenses</b>	<b>8 872 687 €</b>
<b>Total recettes</b>	<b>9 777 228 €</b>

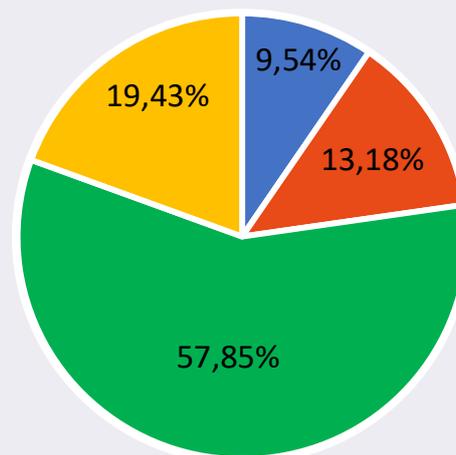
## 2. Budgets annexes

SPANC	
Investissement	
Dépenses	9 000 €
Recettes	10 656 €
Fonctionnement	
Dépenses	25 139 €
Recettes	36 614 €

Office de tourisme	
Investissement	
Dépenses	1 653 €
Recettes	3 213 €
Fonctionnement	
Dépenses	83 812 €
Recettes	99 826 €

Zone d'activité Til-Châtel	
Investissement	
Dépenses	2 292 894 €
Recettes	1 535 663 €
Fonctionnement	
Dépenses	1 619 221 €
Recettes	2 055 751 €

Les recettes de fonctionnement de la Covati s'établissent en 2021 à 8 114 702 €.



- Recettes diverses
- Recettes liées aux différentes prestations de services
- Fiscalité locale
- Dotations, subventions et participations



## Investissements 2021

- Construction de la micro-crèche de Moloy pour un montant de **388 768 € HT**.
- Début des travaux de construction de la salle communautaire à Marcilly-sur-Tille pour un montant de dépenses en 2021 de **591 338 € HT**.
- Réalisation, à l'aérodrome de Til-Châtel, d'une réserve incendie (bâche) et remplacement de la cuve d'avitaillement pour un montant de **73 443 € HT**.
- Démarrage d'une 5<sup>ème</sup> tranche de rénovation du château Charbonnel pour un montant en 2021 de **19 333 € HT**.
- Mise en place d'un système de climatisation au centre de loisirs d'Is-sur-Tille pour un montant de **19 104 € HT**.

## Point Covid

Comme toutes les collectivités, la Covati a subi, en 2021, les effets de la crise sanitaire. Le coût net de cette crise sur les finances de l'intercommunalité s'élève à environ **200 000 €**. Ce coût se construit autour des imprévus dans certains services.

Tout d'abord il y a eu une augmentation de certaines dépenses du fait du maintien de services dans des conditions particulièrement difficiles :

- protocoles sanitaires très stricts (nettoyages, non brassage des enfants...),
- remplacement des arrêts maladies, autorisations spéciales d'absences.

Mais la perte de recettes a également été plus forte sur certaines périodes avec la baisse de fréquentation des accueils péri et extrascolaires de février à juin 2021 notamment.

## La fiscalité

Comme toutes les intercommunalités du même régime, la Covati perçoit :

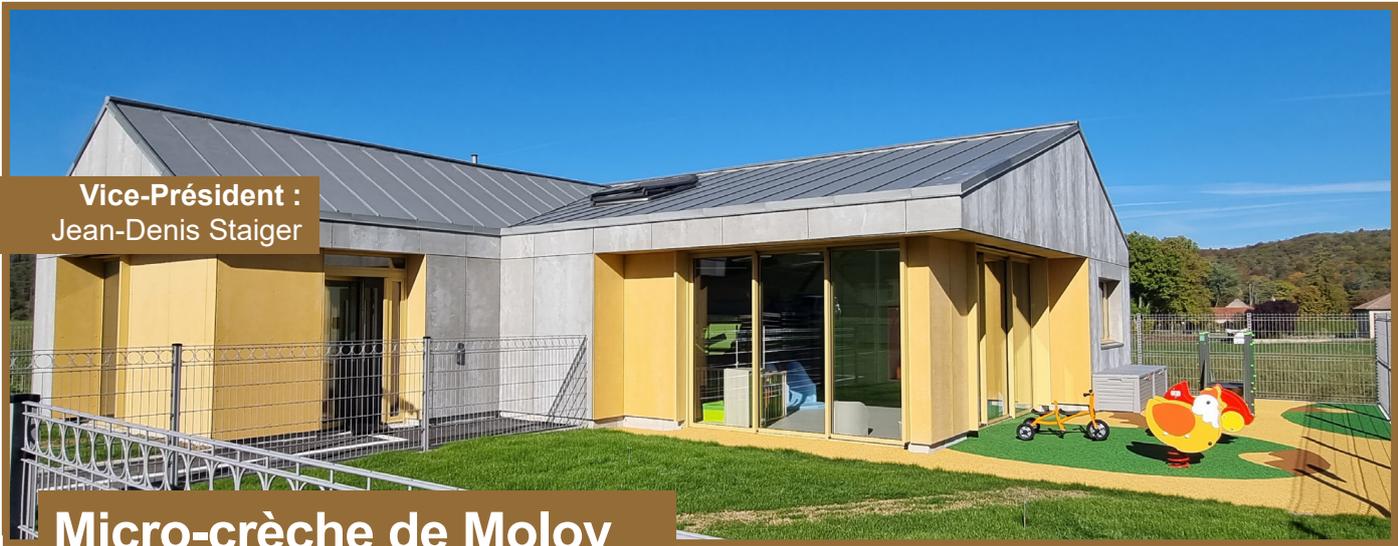
- des impôts payés par les ménages (taxes sur le foncier bâti et non bâti, taxe d'habitation sur les résidences secondaires),
- des impôts qui concernent les entreprises : la cotisation foncière des entreprises et la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises.

Malgré la crise sanitaire, la Covati a maintenu ses efforts en matière de taux. En effet ces derniers sont restés identiques à ceux de 2020 soit :

- taxe foncière sur propriétés bâties : **5,16 %**,
- taxe foncière sur propriétés non-bâties : **11,08 %**,
- taux de Cotisation foncière des entreprises : **22,58 %**.

Enfin, la Covati perçoit aussi la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Cette taxe peut parfois évoluer d'une année sur l'autre pour se calquer sur le coût de la collecte des déchets. Ainsi le taux s'élève à **7,80 %** (au lieu de 7,64 % en 2020).

**Vice-Président :**  
Jean-Denis Staiger



## Micro-crèche de Moley

La micro-crèche de la Covati, *M'Ignon Lutins*, a été construite à Moley et a ouvert ses portes le 18 octobre 2021. Elle possède une surface de **115 m<sup>2</sup>** pour une capacité d'accueil de **12 enfants**.

### Plan de financement

Département	30 000 €
État	131 831 €
CAF	160 000 €
Autofinancement	144 691 €
<b>Total</b>	<b>466 522 €</b>



### Entreprises et détail des prix du marché (TTC, hors avenants et révisions)

Terrassements VRD	SAS DROUOT VINCENT	48 318 €
Gros Œuvre	ELITE CONSTRUCTIONS	49 500 €
Ossature bois / bardage / couverture	DUMONT CHARPENTE	110 125 €
Plâtrerie peinture	BONGLET	24 634 €
Menuiseries intérieures	MARCHAND	30 757 €
Revêtement de sol	SIA REVETEMENT	11 968 €
Lot n°7 Electricité	GL ELEC	25 782 €
Lot n°8 Chauffage Plomberie	LINOTTE	47 066 €
Menuiseries extérieures	MARCHAND	28 171 €
Aire de jeu	AJ3M	9 919 €
Aménagements extérieurs	NAT URENA	16 374 €
Maitrise d'œuvre	TRACOR INGENIERIE	28 133 €
Autres dépenses		35 776 €
<b>Total</b>		<b>466 522 €</b>

## Aérodrome

Des travaux ont été réalisés à l'aérodrome de Til-Châtel.



**Installation d'une station d'avitaillement**  
Entreprise : TSG  
Coût des travaux : 58 343 € TTC

**Installation d'une réserve incendie de 180 m<sup>3</sup>**

Entreprise : IS TP  
Coût des travaux : 15 971 € TTC



Vice-Président :  
Jean-Denis Staiger



## Salle communautaire

La salle communautaire de la Covati a vu le jour sur la commune de Marcilly-sur-Tille, en lieu et place de l'ancien gymnase, sur le terrain attenant au stade du Réveil.

Cette salle, d'environ 190 m<sup>2</sup>, est couverte par un toit végétalisé. Trois matériaux dominent : la pierre massive, la terre cuite sous forme de claustra et le bois.

### Plan de financement

Département	256 075 €
État	290 872 €
Europe	160 803 €
Autofinancement	374 734 €
<b>Total</b>	<b>1 082 825 €</b>



### Entreprises et détail des prix du marché (TTC, hors avenants et révisions)

Terrassements VRD	IS TP	112 432 €
Gros Œuvre / Pierre de taille / vêtue brique	GUERRA	274 259 €
Charpente	MORTIER	146 870 €
Étanchéité	VIARD	48 792 €
Menuiseries extérieures	ROGER	94 532 €
Menuiseries intérieures	MILLIERE	57 235 €
Plâtrerie / Peinture	LEGELEY	45 610 €
Chapes / Revêtements de sols / faïence	TACHIN	46 881 €
Chauffage / Rafraîchissement / Ventilation / Plomberie sanitaires	PEDRON	71 016 €
Électricité	SA RELEC	75 533 €
Serrurerie	BEGIN	3 247 €
Équipement de cuisine	IDEC	16 500 €
Maîtrise d'œuvre	DRUBIGNY	66 902 €
Autres dépenses		23 017 €
<b>Total</b>		<b>1 082 825 €</b>



**Vice-Président :**  
Francis Perderiset

La Covati accompagne les seniors dans leurs différentes démarches et met en place plusieurs actions afin de favoriser leur maintien à domicile.



### Nouveau réseau de bénévoles

Le service action sociale de la Covati, a mis en place depuis mi-novembre des visites à domicile auprès des personnes isolées.

Le réseau de visiteur à domicile a pour vocation première de lutter contre l'isolement des personnes vulnérables.

Dans le cadre de la politique sociale menée par la Covati en direction des seniors du territoire, le réseau de bénévoles à domicile est attentif au bien-être des seniors, et s'est fixé pour priorité de rompre l'isolement et de maintenir le lien social.

### Accompagnement Social

L'assistante sociale a honoré **403 rendez-vous** dont **109 visites** à domicile.

### Service de portage de repas

 La Covati, en collaboration avec l'ADMR, vous propose un repas complet à domicile, de manière occasionnelle ou régulière. Les repas sont réceptionnés et livrés par le personnel de l'ADMR, en lien avec la Covati.

**26 nouvelles demandes** de portage de repas ont été traitées et **18 175 repas** ont été distribués en 2021.

### Service de téléassistance

Il y a eu **11 nouveaux abonnements** au service de télé-alarme via la convention entre *Présence Verte* et la Covati.



## Activités seniors

Les seniors, en proie à l'isolement lié à la situation sanitaire, ont repris leurs activités avec plaisir dès que cela a été possible.

Les activités **Activ'partage**, destinées aux personnes âgées de plus de 70 ans vivant seules, ont été remises en place.

Ces temps conviviaux ont regroupé en moyenne **6 participants**. Les ateliers proposés ont été relativement variés, allant de l'activité manuelle au jeu de mémoire.

Des visites d'expositions ont également été proposées ainsi qu'un atelier de fabrication de lessive regroupant **8 participantes**.

Toujours en raison de la crise sanitaire, les repas clôturant ces temps n'ont pu être réintégrés que tardivement dans l'année.

Une matinée par semaine, de 9 h 30 à 11 h, hors vacances scolaires, **une dizaine** de seniors se retrouve pour 1 h 30 d'**Activ'forme**. Il s'agit d'une séance d'activités physiques adaptées, encadrée par un animateur sportif de la Covati.



45 minutes sont réservées aux seniors du territoire pour bénéficier d'une séance d'aquagym, à la piscine intercommunale, située à Is-sur-Tille. Les séances sont encadrées par une maître-nageuse qui propose une pratique adaptée et ouverte à **une quinzaine de participants**.

Un atelier **Se remettre en selle**, pour amener les seniors de plus de 65 ans à se (re)déplacer à vélo, a été proposé. Encadrées par l'association **Vélo Vitamines**, ces séances ont permis à **8 aînés** du territoire de reprendre confiance et de travailler leur équilibre par le biais d'exercices divers.

**Les sorties à thème** en direction des seniors de plus de 65 ans ont également repris. Ainsi, ont été proposés : un vol en avion à l'aérodrome de Til-Châtel (**8 personnes** ont pu en bénéficier) et une sortie au vélorail de la Vingeanne qui a réuni **une quinzaine de participantes**.

Dans le cadre de ces sorties, ont également été proposées aux plus de 65 ans des activités musicales : Blind test avec le groupe **Buzz le son** (**12 participants**) ou encore une séance axée sur les chants de Noël accompagnée d'un loto pour gagner des lots préparés par les seniors dans le cadre d'autres activités. L'année s'est ainsi terminée dans la bonne humeur.



**4 ateliers cuisine** ont été mis en place.

Les **8 participantes** étaient heureuses de pouvoir retrouver ces temps d'échanges, de préparation et de dégustation de repas élaborés ensemble.

### Vendredis après-midi

Les vendredis après-midi, l'espace de vie sociale de la Covati est réservé aux seniors qui souhaitent se retrouver pour jouer ou discuter. Suite à la ré-ouverture des ateliers cuisine, ces moments privilégiés ont également été remis en place.



## Activités familles

Durant l'année 2021, en raison de la crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID 19, un certain nombre d'activités, destinées aux différents publics ont dû être annulées.

La première activité famille qui a pu être maintenue s'est déroulée le 24 mars et a regroupé **une trentaine de participants**, parents et enfants confondus. Ce rallye photo, organisé au sein de la ville d'Is-sur-Tille, a permis aux participants de (re)découvrir le centre-ville par le biais d'un parcours ponctué de prises de vue à effectuer.

D'autres activités ont également rencontré un franc succès et ont permis aux familles de se rencontrer : séance de Molkky (**11 participants**) sur le site du city stade à Til-Châtel.

Deux séances d'initiation à l'équitation en partenariat avec les *Écuries de Jam* ont mobilisé **19 participants** au total sur les mois de juillet et octobre.

**10 personnes** ont joué aux musiciens en herbe à travers une activité encadrée par un professeur de musiques actuelles. Durant cette séance, elles ont ainsi enregistré des sons puis les ont transformés par le biais de logiciels utilisés dans le cadre de la Musique Assistée par Ordinateur (MAO).

*Natura 2000* a proposé un atelier sur le thème des chauves-souris qui a mobilisé **9 participants**.

Enfin, **81 participants** se sont retrouvés pour fêter l'été en participant à une soirée conviviale sur le site du train des Lavières à Is-sur-Tille. Balades en poney, tours de train, blind test musical avec *Buzz le Son* et projection d'un film avec l'association *Ciné Cyclo* ont mobilisé les familles du territoire.



Orientation



Soirée de l'été

## Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS)

En raison de la situation sanitaire, et de la période de confinement du mois d'avril, le dispositif n'a pu être mis en place qu'en partie durant l'année 2021.

Les séances d'aide aux devoirs ont été maintenues tout au long de l'année à l'exception de la période de confinement au sein des écoles élémentaires et du collège.

Les ateliers culturels en élémentaire ont rapidement été mis en pause en raison de la pandémie et ce jusqu'à la fin de l'année.

Seuls les ateliers du collège ont pu être maintenus sur les temps d'ouverture de l'établissement.

Au total **75 enfants** des écoles primaires et **41 élèves** de 6<sup>ème</sup> du collège Paul-Fort ont bénéficié du dispositif.

Les **26 bénévoles** investis sur le dispositif ont confirmé leur engagement en continuant d'ap-

porter leur aide aux enfants inscrits sur le dispositif tout au long de l'année malgré les conditions particulières liées à la situation sanitaire. Ils ont été réunis à plusieurs reprises lors de réunions de travail mais également afin de bénéficier de diverses formations.



## Zoom sur la vaccination



Un centre vaccinal de proximité a ouvert le 14 janvier à Is-sur-Tille à la salle des Capucins, mise à disposition gracieusement par la ville d'Is-sur-Tille.

Ce centre était porté par la CPTS 21/52, en lien avec le Contrat Local de Santé du Pays Seine-et-Tilles en Bourgogne.

Les médecins et infirmiers actifs et retraités du territoire se sont massivement mobilisés. La Covati a soutenu la CPTS en accompagnant sa population dans les prises de rendez-vous.

Fin mai 2021, **2 150 personnes** étaient vaccinées.



### Vaccinobus

Afin de compléter le centre de vaccination, la Covati a décidé de faire appel au vaccinobus pour permettre à un maximum de personnes âgées de plus de 60 ans de se faire vacciner.

Le vaccinobus s'est arrêté dans 3 communes: Villecomte, Til-Châtel et Marcilly-sur-Tille, ce qui a permis à **447 personnes** d'être vaccinées.

Vice-Président :  
Alain Gradelet



## Des petites entreprises soutenues par la Covati

Les TPE (Très petites entreprises) et PME (Petites et moyennes entreprises) de moins de 10 salariés ont particulièrement été impactées par la crise liée au COVID-19. Dans ce contexte, la Région Bourgogne Franche-Comté est intervenue en complément des mesures prises par l'État pour couvrir les besoins urgents de trésorerie et une aide à l'investissement des entreprises rencontrant des difficultés conjoncturelles liées à une perte de chiffre d'affaires, via le Fonds régional des territoires (FRT).

Ainsi, en plus des dispositifs nationaux d'urgence et du dispositif Tremplin transition ADEME, les élus de la Covati ont décidé de conventionner, le 8 octobre 2020, avec la Région, afin de débloquer ce fonds. La collectivité a investi 2 € par habitant (27 132 €) en cofinancement avec la Région. Ce dispositif reposait sur 2 fonds, complémentaires et indissociables :

**Le Fonds régional d'avances remboursables**, auquel la Covati a contribué par un versement à la Région à hauteur de 1 € par habitant et

que la banque des territoires a abondé pour un montant de 1 € par habitant. L'objectif était d'apporter de la trésorerie aux entreprises par un prêt à taux 0 compris entre 3 000 € et 15 000 € et d'une durée maximale de 7 ans, dont 2 différées.

**Le fonds régional des territoires** était abondé par la Région à hauteur de 5 € par habitant dont 1 € en fonctionnement. La Covati a pu participer à hauteur de 1 € par habitant. La Région a ainsi pu déléguer à la Covati la faculté d'attribuer des subventions afin de financer les projets des entreprises du territoire. Des actions collectives ont pu également être financées.

Une aide totale de **97 735 €** a donc été débloquée notamment pour aider :

- **30 entreprises** à hauteur de **61 400 €**,
- **6 actions collectives** à hauteur **25 115 €**, ce qui a permis de soutenir 3 collectivités locales ainsi que 2 associations,
- **1 action d'ingénierie** à hauteur de **11 220 €**.

## La filière chanvre, une filière d'avenir

En 2021, la Covati s'est investie aux côtés de l'entreprise *Alentour*, l'Esirem, le Geda de la Tille, la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or, l'institut agrosup Dijon et l'association des maires ruraux de France, pour soutenir la recherche dans le projet de la filière du chanvre. En effet, la Covati a soutenu les recherches des étudiants d'agrosup de Dijon en lien avec cette ressource naturelle. Pour rappel, le chanvre est un matériau intéressant car il présente des propriétés techniques qui permettent de l'utiliser de diverses façons comme enduit, isolant, béton. D'autre part, il s'agit également d'une culture qui absorbe efficacement le CO2. Cette culture est donc un moyen efficace pour stocker du carbone. Le chanvre présente aussi un avantage sur les dimensions économique et sociale puisqu'il permet d'augmenter les rendements d'autres cultures prévues sur une même parcelle.

La société *Alentour* fabrique des éléments en pierre reconstituée pour le bâtiment et la décoration, destinés à la construction neuve et à la rénovation. Cette entreprise, basée à Lux, développe depuis plusieurs années des matériaux de construction biosourcés à base de chanvre. Pour répondre à la demande croissante de ce matériau, la société souhaiterait, à terme, pouvoir s'approvisionner en intégralité auprès des agriculteurs locaux.

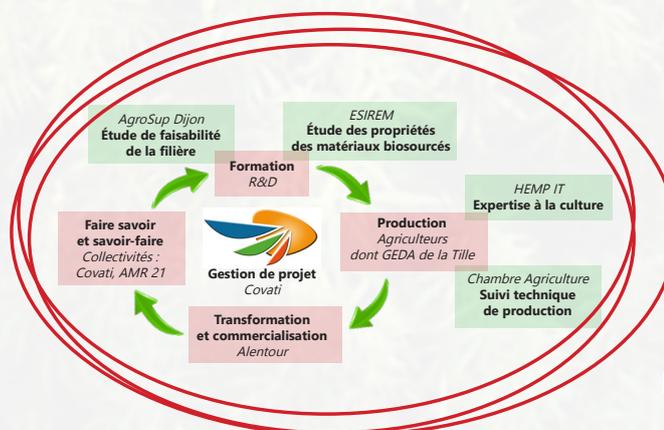
La société a coconstruit, avec la Covati, un projet, afin de développer une micro-filière chanvre, en grande partie sur le territoire de la Covati, participant ainsi à l'économie circulaire. La Covati a donc

souhaité soutenir plusieurs acteurs du territoire afin de structurer cette filière.

Ainsi, en mars 2021, le Groupe d'Études et de Développement Agricole (GEDA) de la Tille, en lien avec la chambre d'agriculture de Côte-d'Or, a été sollicité pour participer à ce projet. Cinq agriculteurs (dont 2 membres du GEDA) se sont portés volontaires pour expérimenter la culture du chanvre sur leur exploitation. La Covati a ensuite sollicité Agro Sup Dijon pour la phase d'étude sur les aspects sociaux et technico-économiques. Les étudiants ont pu ensuite rendre une étude de faisabilité.

### Quelques chiffres

- **5 agriculteurs** et **13 ha** pour **60 tonnes** produites (objectif : 200 tonnes/an dans 2 ans)
- **2 écoles d'ingénieurs** mobilisées
- **5 projets** de construction et de rénovation matérialisés.



Vice-Président :  
Thierry Darphin



Durant l'année 2021, l'Office de tourisme a poursuivi ses actions de promotion et de valorisation de tous les atouts du territoire en développant de nouvelles activités. Malgré les restrictions sanitaires, la fréquentation globale s'est maintenue.



## Une saison touristique 2021 stable

Au total **1 493** personnes ont fréquenté l'Office de tourisme (soit une baisse d'environ 20 % par rapport à 2020). Ceci s'explique notamment par un contexte sanitaire encore incertain durant la période touristique 2021 et des conditions météorologiques assez défavorables durant le mois de juillet.

D'autre part, **265** personnes ont profité des activités organisées par l'Office de tourisme : les Sorties nature, les visites guidées de Gemeaux, d'Is-sur-Tille et du camp américain, les initiations au jeu de quilles ainsi que les découvertes des savoir-faire locaux. Ce qui représente une hausse d'environ 50 % par rapport à l'année 2020 (133 personnes).

Globalement la saison touristique est restée stable. Cette tendance a été partagée par plusieurs propriétaires d'hébergements marchands du territoire. En effet, 57 % des répondants ont indiqué que l'année 2021 était une saison touristique stable, 29 % des répondants ont indiqué que leur activité était en hausse et 14 % que leur activité était en baisse.

## La fréquentation au guichet

Si la majorité des demandes est française (1075 demandes enregistrées), le reste de la demande vient principalement de l'Europe : Belgique, Pays-Bas, Allemagne.

	Demandes 2020	Demandes 2021
	2629	1075
	21	20
	8	14
	9	19
	6	3

Comparatif des demandes enregistrées 2021 et 2020 au guichet de l'Office de tourisme

De plus, le mode de contact privilégié reste principalement le guichet pour le public français et étranger, le second moyen étant le téléphone.

Les demandes concernent principalement les visites (40 %), les expositions (27 %), des idées de sorties (16 %), une aide pour s'orienter et des informations pratiques (9 %), des idées de randonnée (8 %).

## Nouveautés 2021

Malgré un contexte touristique profondément marqué par l'épidémie, la Covati est restée active afin de proposer de nouvelles offres touristiques et d'étoffer ses parcours de randonnée :

- 3 nouveaux parcours ont été inscrits au Plan départemental de la Côte-d'Or des itinéraires de promenades et de randonnée (PDIPR) en 2021. Ils s'ajoutent au 10 parcours de randonnée déjà inscrits au PDIPR. La Covati totalise désormais près de **97 km** de sentiers de randonnée et **85 km** de parcours VTT balisés.

- Des découvertes de savoir-faire locaux ont été proposés au grand public et ont permis de faire découvrir la serrurerie *Begin*, la ferme *Labergement*, la ferme du *Metolant*, l'exploitation des *Œufs de Marey*.

## Activités et événements

Le concours des maisons fleuries est devenu le concours des espaces fleuris afin de simplifier les catégories. Désormais, la Covati récompense des espaces fleuris situés sur un domaine privé ou public. Ainsi, **44 personnes** se sont inscrites et ont pu se réunir en novembre lors de la remise des prix.

En 2021, les Marchés nocturnes ont été organisés sur les communes de Vernot et Échevannes. Ils ont été accompagnés d'un moment musical. Le Fantastic Picnic s'est tenu, quant à lui, sur la place du marronnier à Saulx-le-Duc.



La traditionnelle Fête de la truffe et des papilles a mis à l'honneur la truffière pilote du Pays Seine-et-Tilles située à Is-sur-Tille. Cette truffière a été inaugurée en septembre et sera un élément moteur dans la Route de la truffe qui sera lancée en octobre 2022 avec différents partenaires dont Côte-d'Or Attractivité.



Vice-Président :  
Thierry Darphin



Cov'artistes



Journées portes-ouvertes

**21** professeurs

**5** lieux d'enseignements (salle Berlioz, espace culturel Carnot, château Charbonnel, salle de l'Orangerie, maison des associations de Selongey)

**270** élèves

**9** projets CLEA répartis sur l'ensemble du Pays Seine-et-Tiltes

## L'école de musique en quelques chiffres

### Répartition des élèves par discipline

Pratique instrumentale	Nombre d'élèves
Accordéon	6
Clarinette	9
Cor	4
Flûte	23
Guitare	17
Guitare basse	5
Hautbois	6
Percussions	23
Piano	24
Piano adulte	6
Saxophone	15
Trombone	10
Trompette	8
Tuba	1

Pratiques collectives	Nombre d'élèves
Jardin/Éveil musical	26
Chœur enfant	12
Musiques actuelles	10
Chœur Arioso	37
Cirque	17
Théâtre	8
Batucada	12
Chœur ado	12
Découverte musicale	26
Orchestre d'harmonie	26

\*Ne sont pas comptés dans ces effectifs : les formations musicales seules.

## Atelier Théâtre

Cette année l'école de musique a ouvert un atelier théâtre, destiné aux enfants âgés de 9 à 12 ans. Il complète l'offre des classes à horaire aménagé théâtre des collèges Paul-Fort d'Is-sur-Tille et Champ-lumière de Selongey.

L'atelier théâtre, associé aux ateliers cirque, renforce la transversalité des enseignements au sein de l'école de musique.

## L'école de musique part en balade

Destiné à faire rayonner l'école de musique sur les territoires, *L'école de musique part en balade* propose des concerts en semaine sur les territoires de la Covati et de la CCTIV (Communauté de communes Tille et Venelle).

Selon leur jour de cours, élèves et professeurs se rendent dans les communes afin de se produire. C'est l'occasion de jouer avec d'autres instruments, de faire de la musique d'ensemble et de partager un moment convivial.

## Festival Cov'artistes

Cette année, le festival *Cov'artistes* a pu à nouveau se tenir pour le plus grand bonheur de tous !

Les spectateurs ont pu applaudir le duo *Les Grumeaux* (spectacle pour les 2-6 ans), le duo *Au bois de mon cœur*, sur un répertoire autour de Georges Brassens, et l'école de musique autour de la musique *New Orleans*.

L'esplanade des Capucins a vibré aux sons des classes de Musiques actuelles de Genlis, Chevigny-Saint-Sauveur et de la Covati.



Vice-Présidente :  
Cécile Staiger

## Gestion des Établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE)

### Un réseau en développement

Le réseau des Établissement d'accueil du jeune enfant s'est étendu en 2021 avec l'ouverture d'une nouvelle micro-crèche à Moly.

La Covati dispose donc à ce jour de **77 places** en structures collectives : **45** pour la grande crèche *Brin d'Éveil* d'Is sur Tille, **12** pour la micro-crèche *M'Ignon Lutins* de Moly, **10** pour celle de Gemeaux *Mots d'Enfants* et **10** pour celle de Marsannay-le-Bois *Les Grands Trésors*.

Une délégation de service public octroie à la Fédération ADMR de Côte-d'Or la gestion des EAJE d'Is-sur-Tille, Moly et Gemeaux.

Une association (l'AGMCP) gère la micro-crèche de Marsannay-le-Bois dont le mode de tarification (PAJE) diffère des autres (PSU). Cette différence ne permet pas à la structure ni à la Covati de percevoir des prestations de la CAF, ce sont les familles qui perçoivent directement une aide.



### Un projet éducatif ambitieux pour la petite enfance

Globalement, l'action des professionnels de la petite enfance s'appuie sur les objectifs spécifiques définis par les élus de la Covati :

- accueillir les enfants en sécurité, dans un environnement propice à leur éveil et leur épanouissement,
- œuvrer pour l'égalité homme/femme en permettant une reprise d'activité,
- favoriser l'égalité de chances,
- respecter les différents temps du parent : vie familiale, professionnelle et personnelle,
- favoriser le libre choix du mode d'accueil,
- participer à la fonction d'observation de l'accueil du jeune enfant.

Les enjeux en lien à l'accueil du jeune enfant sont très importants pour le territoire notamment en termes d'attractivité et de stabilité des populations.

Les moyens mis en œuvre permettent de bénéficier d'un réseau important de structures mais l'accueil individuel chez les assistantes maternelles reste également une préoccupation prégnante des élus.



## Le Relais petite enfance

Le Relais petite enfance tient des permanences d'accueil physiques et téléphoniques le mardi, mercredi, jeudi et vendredi après-midi dans les locaux de la Maison de la petite enfance à Is-sur-Tille, 21 rue du Général de Gaulle.

Le nombre d'assistants maternels est en baisse depuis plusieurs années sur le territoire comme au niveau départemental et national. La crise sanitaire et ses contraintes ont accéléré certains départs en retraite ou arrêts d'activité. Malgré tout, 3 nouvelles assistantes maternelles ont reçu leur agrément en 2021. Seuls 3 villages de la Covati n'ont pas d'assistant maternel : Avelanges, Vernot et Tarsul. La promotion du métier est une mission du Relais petite enfance, réalisée en collaboration avec le Conseil départemental, chef de file de cette opération.

En 2021, **567 contacts** émanant de **214 familles** et **468 demandes** provenant de **80 assistants maternels** sont arrivés auprès du Relais petite enfance.

Les sujets traités concernent les congés payés, les ruptures de contrats, les mensualisations, les déclarations aux impôts, les rédactions des contrats de travail, les demandes de garde spécifiques (week-end, soirées...).

En 2021, **51 temps d'animations collectives** ont eu lieu dont **8 en itinérance**. **25 assistants maternels** du territoire y ont participé (soit 20 %) et **14 familles** accompagnant **62 enfants**.

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2021, le Relais petite enfance est devenu Guichet unique. Les facilités offertes aux familles sont :

- unique point d'entrée pour la demande d'accueil,
- seul interlocuteur pour un parcours simplifié,
- aide aux parents, sur rendez-vous, pour définir leur projet d'accueil,
- mise à disposition de documents tels que la liste des assistants maternels, le dossier de pré-inscription ou d'inscription en accueil collectif,
- suivi de l'évolution de la demande de garde,
- soutien aux parents jusqu'à la fin du processus de recherche d'accueil.

Cette mission « Guichet unique » s'inscrit dans le projet d'accueil du jeune enfant sur le territoire de la Covati. Elle permet d'avoir une vision globale des demandes, de leurs caractéristiques et de leur évolution. C'est un outil au service de l'observation des moyens d'accueil du jeune enfant.

La préparation et la gestion des commissions d'admission des enfants dans les Établissements d'accueil reviennent à présent au Relais petite enfance.

La création de cette fonction a nécessité l'emploi d'une seconde animatrice au Relais à hauteur de 0.64 ETP.

Les **115 assistantes maternelles** agréées sur le territoire de la Covati peuvent accueillir **367 enfants**.

Le Relais petite enfance a un budget dédié de **92 000 €**.

Un tiers provient de la CAF, **5 000 €** du Conseil départemental et **60 000 €** de la Covati.



## La restauration scolaire

Dès la fin de la classe du matin jusqu'à la reprise de l'après-midi, les agents de la Covati assurent la remise en température et le service dans les meilleures conditions de diététique, d'hygiène et de sécurité alimentaires, des repas.

Les équipes pédagogiques qui encadrent les enfants sont soutenues par **10 agents de restauration**. Environ **70 animateurs** travaillent chaque jour pour les services périscolaire et de restauration.

SHCB est le prestataire qui a remporté le marché public de préparation et livraison de repas pour la période 2021-2024.

Dans le cadre des ateliers découverte du goût, chaque évènement (nouvel an chinois, semaine du goût, Noël...) fait l'objet d'une animation.

La barre des **100 000 repas livrés** a été franchie en 2021. La période de fermeture des écoles n'a pas joué sur l'activité de manière significative comme en 2020.

Depuis la rentrée de septembre 2021, les restaurants périscolaires ont été livrés à 80 % en bacs inox gastronomés. Le prestataire s'est engagé à une livraison 100 % inox à la fin de l'année scolaire 2023 (sauf menus spéciaux).

Un travail étroit avec les directeurs d'écoles a été nécessaire afin de trouver le meilleur fonctionnement, garantissant le respect des protocoles.

Une commission restauration se réunit entre chaque période de vacances pour faire le point sur la prestation et organiser les temps d'animations.

## Les accueils de loisirs périscolaires

En 2021, les accueils périscolaires ont été fermés uniquement la semaine avant les vacances de Printemps. Le site d'Is-sur-Tille est cependant resté ouvert pour les enfants des personnels prioritaires.

Une heure d'accueil périscolaire a coûté **4.60 €** par enfant. 12 % de ce coût est financé par la CAF, 27 % par les familles et 61 % par la Covati. 3/4 des élèves du territoire ont bénéficié de ce service. Le volume d'accueil a été de plus de **241 000 h**, soit l'équivalent d'un centre de loisirs ouvert 6 h par jour dans lequel joueraient 275 enfants de 3 à 11 ans.

### Rappel

Les familles réservent les plages d'accueil par l'intermédiaire d'une plateforme reliée au Portail familles.

Le tarif est calculé au ¼ d'heure et varie selon les ressources des familles.

## Les accueils de loisirs extrascolaires

### Séjours

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas ! 2021 a vu le retour des séjours d'été, condamnés par l'épidémie en 2020. **3 séjours** se sont déroulés :

- 1 séjour a eu lieu dans le Jura pour **12 ex-pl'eau-rateurs de la rivière** (séjour itinérant en kayak).
- **12** ont cheminé aux pas de l'âne pour une randonnée de 4 jours dans le Chatillonnais.
- **12 jeunes** ont été 4 jours au contact des arbres et de la forêt à Grancey-le-Château.

Parallèlement aux séjours, **3 stages** ont été organisés pour permettre à **28 enfants et jeunes** de découvrir les sports nautiques (paddle, kayak, voile) et l'astronomie.

### Moyens

Les activités extrascolaires ont bénéficié, en 2021, d'un budget de **398 000 €** pour **93 833 h** d'accueil cumulées. Cette fréquentation équivaut à 115 enfants présents chaque jour de vacances et chaque mercredi dans l'ensemble des structures de loisirs que gère la Covati.

Le coût de revient de chaque heure d'accueil par enfant et jeune est de **4,25 €** en 2021. La CAF en finance 10 %, les familles 40 % et la Covati 50 %.

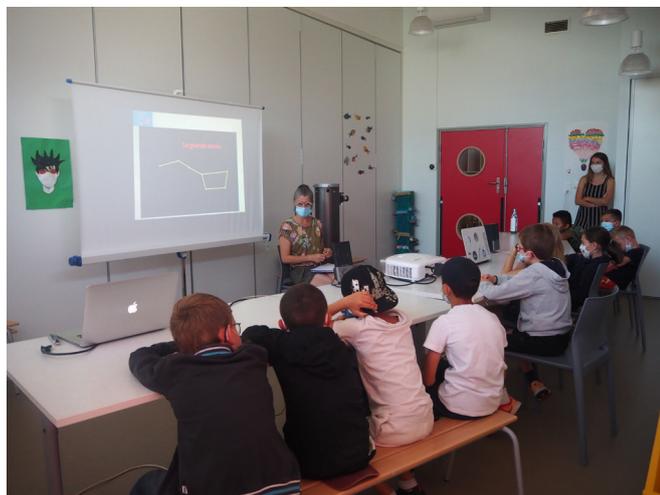
Les familles bénéficient d'une plateforme dédiée pour inscrire les enfants les mercredis et les vacances, directement depuis le Portail familles.

Le tarif varie selon les ressources. Il est calculé à la demi-journée et en fonction de la prise ou non du repas.

### 2021, année singulière

2021 fut encore une année sanitairesment compliquée et les accueils de loisirs, à Is-sur-Tille et à Marsannay-le-Bois, se sont adaptés. Ils sont restés opérationnels toute l'année scolaire, sauf un mercredi post vacances de Printemps.

Durant ces vacances de Printemps, pour les enfants des personnels prioritaires, le centre d'Is-sur-Tille est resté ouvert, dans le respect du protocole sanitaire.



## Service public d'assainissement non collectif (SPANC)

La Covati est compétente pour la gestion du SPANC. Elle assure le contrôle du neuf, de l'existant et du bon fonctionnement des assainissements non collectifs (ANC) sur le territoire.

Depuis 2018, des conventions de prestations de services ont été signées avec les Communautés de communes Forêts, Seine et Suzon et Tille et Venelle afin de réaliser les contrôles sur leur territoire. En 2020 s'est ajouté le syndicat des eaux Clénay-Saint-Julien.

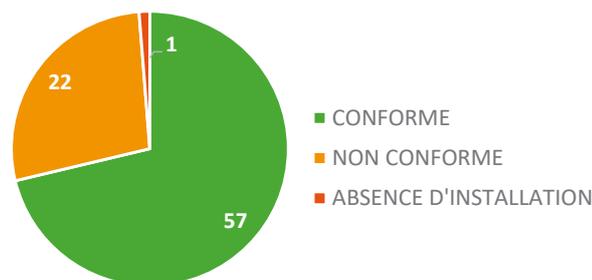
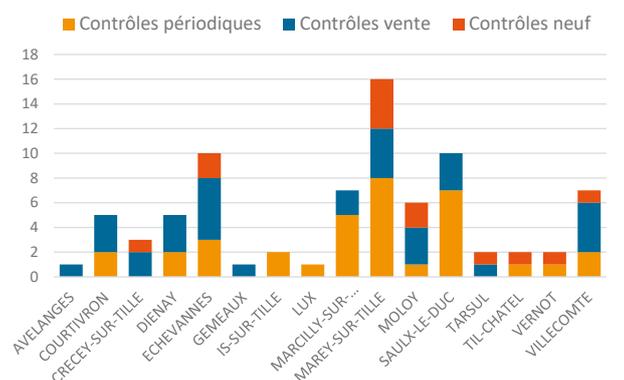
Deux agents interviennent dans ce domaine pour un équivalent temps plein.

- Nombre total d'installations suivies : **1323**.
- **197** installations contrôlées en 2021 :
  - 80 pour la Covati
  - 65 pour la CCFSS\*
  - 48 pour la CCTIV\*
  - 4 pour le Syndicat des eaux Clénay-Saint-Julien

\* Communauté de communes Forêts, Seine et Suzon

\* Communauté de communes Tille et Venelle

### Contrôles réalisés sur le territoire de la Covati



## Instruction ADS 2020

Depuis sa mise en place en 2015, le service instructeur des autorisations d'urbanisme de la Covati vérifie la conformité des projets d'urbanisation avec la réglementation en vigueur sur le territoire. Il fournit une proposition de décision à l'autorité compétente (la commune) pour chaque dossier déposé dans l'une des 12 communes couvertes par un document d'urbanisme (carte communale ou plan local d'urbanisme).

- \* **DP** : Déclaration préalable
- \* **PC** : Permis de construire
- \* **CU** : Certificat d'urbanisme
- \* **PD** : Permis de démolir
- \* **PA** : Permis d'aménager

2020	DP	PC	CU	PD	PA	Total
Chaignay	19	4	0	0	1	24
Diénay	16	5	0	0	0	21
Épagny	5	8	2	0	0	15
Gemeaux	50	15	2	1	0	68
Is-sur-Tille	73	57	5	0	0	135
Lux	27	3	5	2	0	37
Marcilly-sur-Tille	48	28	3	4	2	85
Marsannay-le-Bois	20	6	3	0	1	30
Saulx-le-Duc	10	2	0	0	0	12
Spoyn	26	8	0	0	0	34
Til-Châtel	37	9	6	1	1	54
Villecomte	4	5	0	0	0	9
<b>Total</b>	<b>335</b>	<b>150</b>	<b>26</b>	<b>8</b>	<b>5</b>	<b>524</b>

## Page Facebook Covati



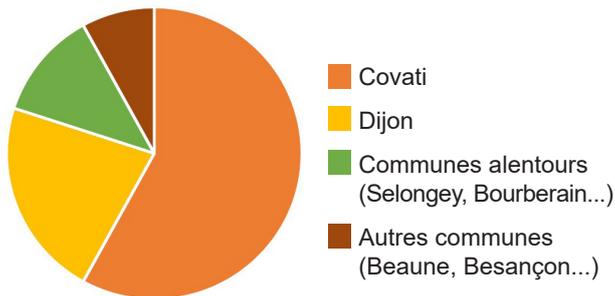
Créée en décembre 2020, cette page Facebook a permis de moderniser la communication de l'intercommunalité.

Communiquer via les réseaux sociaux permet de démocratiser les activités de la Covati pour le grand public. Les habitants du territoire peuvent ainsi prendre connaissance, en temps réel, d'une partie des actions menées par la communauté de communes, mais aussi de tout ce qui se passe près de chez eux (animations, offres d'emploi, vie des communes...).

Les publications qui sont les plus populaires sont : les offres d'emploi, les jeux Facebook, les grands rendez-vous (la *Soirée de l'été* et le *Bike and Run* notamment), ainsi que les activités ouvertes aux familles (parcours d'orientation, défis dans la ville...).

La page Facebook Covati comptait **1236 abonnés** au 31 décembre 2021.

### Provenance des abonnés



### Des Jeux Facebook pour valoriser le territoire

Depuis 2021, la Covati a mis en place des jeux-concours sur ces deux pages Facebook.

Ceux-ci ont pour but de valoriser et de faire connaître du grand public les infrastructures et événements de la Covati (piscine intercommunale, *Bike and Run*...) et de développer l'attractivité touristique du territoire des vallées de la Tille et de l'Ignon, via des partenariats avec les acteurs touristiques locaux.

## Création d'un compte LinkedIn Covati



La Covati a créé un compte sur le réseau social professionnel *LinkedIn* en avril 2021.

Ce compte est, à ce jour, utilisé exclusivement pour la diffusion des offres d'emplois de l'intercommunalité.

Vice-Président :  
Vincent Sauvageot

## Changement de nom pour la page Facebook de l'office de tourisme

De *Covati tourisme* à *Tourisme des Vallées Tille-Ignon*.



La page Covati tourisme a été créée en 2015 afin de promouvoir les atouts touristiques du territoire. Elle permet aussi la diffusion des événements et animations qui ont lieu sur l'intercommunalité.

Avec la création de la page Facebook Covati, il était nécessaire de séparer clairement les identités des deux pages. La page *Covati tourisme* a ainsi été renommée *Tourisme des Vallées Tille-Ignon*.

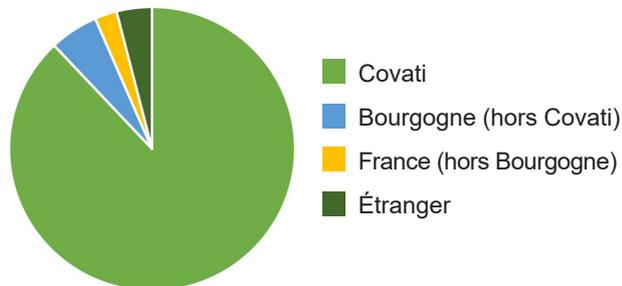
Ce nouveau nom permet au public de faire immédiatement le lien avec l'office de tourisme et conforte les vallées de la Tille et de l'Ignon en tant que destination touristique.

Un travail de réflexion a également été porté sur les mots clés afin d'inscrire cette destination dans son territoire.

Le nom de compte (utilisé par les moteurs de recherche) est désormais *tourisme.vallées.tille.ignon.cotedor.bourgogne*.

La page Covati tourisme comptait **1267 abonnés** au 31 décembre 2021.

### Provenance des abonnés





L'année 2021, comme la précédente, a beaucoup impacté la gestion des ressources humaines : beaucoup d'absences sur les sites et de remplacements à effectuer pour assurer la continuité de service. Le service RH est resté mobilisé pour répondre aux sollicitations des agents et aux obligations réglementaires.

## Développement des fonctions supports

Les reprises de compétences depuis quelques années ont fait grandir la Covati et son nombre d'agents. Les fonctions supports n'avaient, quant à elles, pas évolué et la charge de travail nécessitait une réorganisation. L'arrivée d'un nouveau Directeur général des services au 1<sup>er</sup> mars 2021 s'est accompagnée des changements suivants :

- accueil d'un alternant, pour renforcer le pôle Finances-Comptabilité,
- recrutement d'une deuxième animatrice au Relais petite enfance, à temps non complet, pour la mise en place du guichet unique et une meilleure information des parents et assistants maternels,

- développement du service Communication avec le recrutement d'une chargée de communication numérique,
- 2 mobilités internes : l'ancienne directrice du centre de loisirs d'Is-sur-Tille est venue renforcer le pôle Enfance-jeunesse comme assistante en charge du Portail familles et l'ancienne assistante à temps partagé RH et Enfance-Jeunesse, a rejoint à temps plein les ressources humaines.
- création d'un service dédié au Sport, sous la responsabilité d'un éducateur sportif en charge des animations sportives au sein des écoles, de la piscine intercommunale et des événements sportifs (Bike & Run, Ciné cyclo, parcours d'orientation...).



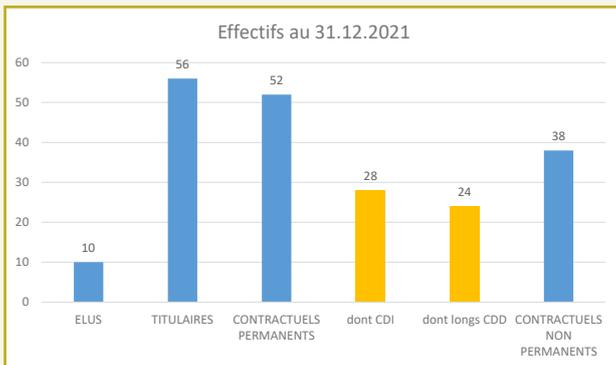
## Pérennisation d'emplois précaires

La Covati porte toujours une attention particulière à la pérennisation des emplois des agents : en 2021, **4 agents** ont été nommés stagiaires en vue de titularisation au bout d'un an, **7 longs CDD** se sont transformés en CDI et **3 agents** ont été titularisés. Une étude constante des emplois et des besoins est menée pour définir quels postes peuvent être pérennisés.

## Chiffres clés

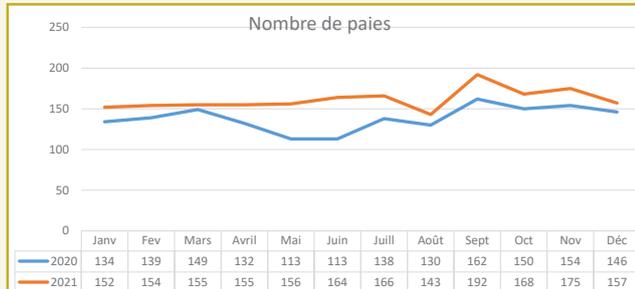
### • Les effectifs :

**156 agents** au 31 décembre 2021,  
70 % de femmes / 30 % d'hommes



La Covati compte **38 %** d'agents titulaires et **62 %** de contractuels.

### • Données RH :



Les missions RH liées à la paie et la carrière des agents sont de plus en plus chronophage : le nombre de bulletins de paie à produire a augmenté de **17 %**, en moyenne **161 paies** mensuelles ont été établies en 2021 contre 138 en 2020 (+ 23 agents/mois).

La Covati est passée à la DSN (Déclaration sociale nominative) au 1<sup>er</sup> janvier 2021 engendrant un suivi post-paie additionnel avec une déclaration mensuelle (et non plus annuelle) des données aux organismes sociaux (URSSAF, caisses de retraites, CPAM, Pôle emploi...). La DSN est un moyen de transmission dématérialisé des données employeurs (informations issues de la paie et signalements d'évènements tels que les arrêts maladies, accidents de travail, congés maternité/paternité, fins de contrats) pour déclarer et payer les cotisations aux organismes sociaux.

**314** arrêtés pris pour l'activité RH dont 111 concernant la carrière et 180 concernant la maladie des agents

**3021** jours d'absence

### • La santé des agents :

- 125** arrêts maladie (hors prolongation)
- 3** temps partiel thérapeutique
- 3** congés maternité
- 5** accidents de travail

### • La carrière des agents :

- 4** stagiairisations
- 3** titularisations
- 5** démissions
- 1** mutation
- 17** avancements d'échelons
- 3** mises en disponibilité
- 3** départs en retraite



COVATI

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES VALLÉES DE LA TILLE ET DE L'IGNON

# Communauté de communes des vallées de la Tille et de l'Ignon

4 allée Jean-Moulin  
21120 Is-sur-Tille  
03 80 95 32 41 - [covati@covati.fr](mailto:covati@covati.fr)  
[www.covati.fr](http://www.covati.fr)